

N°10

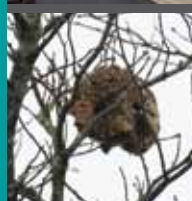
Février 2011

esparre médoc

Bulletin municipal d'information



Solidarité
Associations
Voirie
Vie quotidienne
Vie municipale
Sport
Tribune libre
Agenda



7J/7  

Mc DONALD'S LESPARRE
 Parking C. C. Carrefour
 @ accès WIFI gratuit

 **eurotermite capricorne**

LE SPÉCIALISTE DU TRAITEMENT DANS LE MÉDOC

 **Contrôle Gratuit**
Devis Gratuit
Traitements Garantis

Elimination par appâts • Détermitage • Traitement des charpentes • Traitement des sols • Termifilm

10 cours Georges Mandel 33340 LESPARRE MÉDOC
05 56 41 35 42 - 06 22 11 85 06

SARL Lesparre Auto-Service

  Agrément Toutes Assurances

Z.I. de Belloc - 33340 LESPARRE
Tél. 05 56 41 00 95 - Fax : 05 56 41 68 28

Assistance Dépannage 24h/24 - Tél. 06 08 70 67 96

MATERIEL AGRICOLE
 33340 QUEYRAC

 **BONNET**

05 56 59 82 52

SARRAZY T.P.

TRAVAUX PUBLICS
PAVAGE ET AMENAGEMENT URBAIN
ASSAINISSEMENT
VENTE ET LIVRAISON DE SABLE, GRAVE BETON
TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX : Z.A. de Beau Chêne - 33250 CISSAC - tél. 05 56 73 18 70
 GRAVIERE : La Lande de Pozydre - 33990 NAUJACMER - tél. 05 56 41 19 73
 GRAVIERE : Route de Vendays - 33340 QUEYRAC - tél. 05 56 59 82 60

MEDOC CONFORT ELECTRIQUE

Neuf
 Rénovation
 Tertiaire

MCE

Electricité Générale
 Chauffage
 Dépannage

05 56 73 70 48

84 Cours Jean Jaurès 33340 LESPARRE MEDOC - fax : 05 47 83 00 72

e^{ts} somirey **Aluminier agréé** 

fabrication - installation

Miroiterie - Menuiseries aluminium et PVC sur mesures
 Stores toile - Volets roulants - Plafonds suspendus
 Peinture et dérivés - Papiers peints

Lasures Sikkens **Devis gratuit**

Moquettes et sols PVC - Produits verriers
 Remplacement de casse immédiat

Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87
 6 rue André Laffitau 33340 **LESPARRE-MÉDOC**
 e-mail : somirey@wanadoo.fr - internet : www.somirey.regioland.com

CUISINES REFERENCES

LES PROFESSIONNELS DE TALENT

Cuisines - Dressings - Salles de bains
 Showroom 260 m² - Installation par nos soins
 Devis gratuit à domicile ou en magasin

www.cuisines-references.com

ZAC Belloc
 33340 Lesparre Medoc **05 56 41 49 57**

CIC Sud ouest

CIC Lesparre
 13 place Gambetta 33340 Lesparre Médoc
 Tél : 05 56 59 77 20 - Fax : 05 56 73 84 59
 email : baldacnt@cic.fr



Spécialiste : Mercedes - Audi - VW - BMW
VL - PL - TP

Vente Véhicule Neuf et Occasion
Réparations toutes marques

 **Stéphane DESFROUX** 

ZAC de Belloc
33340 Lesparre - Médoc **Tél : 05 56 09 63 56**
Fax : 05 56 41 45 87



Edito



Sommaire



Solidarité.....	p. 04
Associations	p. 05
Voirie	p. 06
Vie quotidienne.....	p. 08
Vie municipale	p. 09
Sport	p. 09
Tribune libre	p. 10
Agenda.....	p. 11

Directeur de la publication :
Bernard GUIRAUD
Rédaction et coordination :
Jean-Luc Fourton, Séverine Avril,
Delphine Dupin,
Damien Condemine
Conception/Impression :
FCM Graphic
Imprimé sur couché brillant FSC

Régie publicitaire :
Didier MUSSOTTE
(FCM Graphic : 05 57 77 08 58)
Dépôt légal :
effectué auprès de la BnF

Le mot du Maire

Chères lesparraines, chers lesparraains,

Chaque année, au mois de mars, le conseil municipal se prononce sur le budget primitif.

Ce vote est un acte fort. Il porte des décisions importantes, notamment en ce qui concerne la fiscalité locale, les investissements, les tarifs communaux...

C'est à travers lui que se concrétise également notre ambition, notre volonté pour la commune.

A ce titre, le budget primitif 2011, en cours de préparation, apparaît comme essentiel.

Il doit en effet marquer le lancement de notre projet « Lesparre 2020 », à travers l'opération urbaine collective et le Fisac qui vous sont détaillées dans ce « Com'lesparre ».

« Lesparre 2020 », c'est une vision concrète. C'est la ville que nous imaginons pour vous en termes de cadre de vie, de services de proximité, d'équipements publics, de logements...

C'est aussi la ville-centre du Médoc qui, dans les prochaines années doit réaffirmer son rôle de « moteur » pour tout le territoire.

C'est également une ville, votre ville, qui doit être capable de répondre aux enjeux essentiels que sont l'environnement, l'éducation, la jeunesse, l'emploi, la solidarité, la dépendance.

« Lesparre 2020 », c'est enfin le fruit du travail réalisé par mon équipe depuis 2008.

En 3 ans, nous avons identifié et inventorié l'ensemble des difficultés auxquelles notre commune est confrontée. Nous avons élaboré un programme d'actions pour y répondre.

Nous avons fédéré l'Etat, la Région Aquitaine, le Conseil Général, pour être nos partenaires dans ce challenge. Leur soutien technique et financier nous sera indispensable. Je sais pouvoir compter sur leur implication. Comme nous, ils ont pleinement conscience que « Lesparre 2020 » est une nécessité pour l'avenir du Médoc.

Je tiens d'ailleurs à souligner ici l'implication d'Olivier Delcayrou, Sous-Préfet. Dès sa prise de fonction en 2008, il a travaillé sans relâche avec nous. Il a partagé, au quotidien, notre vision pour la « capitale » médocaine. Il a été un artisan et un fervent défenseur de « Lesparre 2020 ». Olivier Delcayrou vient d'être promu Secrétaire Générale de la préfecture de l'Aude. Parmi les dossiers qu'il va transmettre à son successeur, je ne doute pas que celui de notre commune figure en bonne place. Au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, des lesparraains et des lesparraines, je lui adresse mes plus chaleureux remerciements pour son action ainsi que mes vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Bernard GUIRAUD
Maire de Lesparre-Médoc
Vice-Président de la CDC
Cœur du Médoc



■ Le Noël des enfants de Lesparre

Les jeunes lesparrains ont eu un bel après-midi offert par le CCAS pour fêter Noël.

Des animations, un spectacle, des friandises, un goûter, bref un cocktail idéal pour un après-midi réussi.

■ Les certificats médicaux pour absence

Les certificats médicaux pour absence d'un élève ne sont pas nécessaires (les parents signifient par écrit le motif de l'absence) sauf lorsque l'absence est due à une maladie contagieuse, un certificat sera alors demandé au retour de l'élève en classe. Ces maladies contagieuses peuvent être : coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole, scarlatine, varicelle, impétigo, teigne...

■ Rappel : aides au permis et au logement

Nous vous rappelons qu'une aide au permis est possible sous certaines conditions depuis octobre 2010 ainsi qu'une aide au logement pour les étudiants non boursiers qui doivent quitter Lesparre pour continuer leurs études.

Pour en bénéficier, n'hésitez pas à demander un formulaire au CCAS.



■ A Lesparre : on bouge

À Lesparre-Médoc, le minibus aménagé pour les personnes à mobilité réduite va effectuer le mardi matin des déplacements sur Lesparre-centre, les écarts ainsi que vers les centres commerciaux. Une petite participation financière sera demandée aux usagers. Pour bénéficier de ce service, il faut s'inscrire au CCAS. D'autre part, le transport à la demande va être lancé début février avec l'association TDR33.

Cela permet à des personnes répondants à des critères sociaux définis de pouvoir bénéficier d'un transport même en dehors de Lesparre. Une participation financière en rapport avec les revenus et la distance parcourue est demandée. En pratique, il faut appeler le CCAS qui vous indique si vous pouvez bénéficier du service et combien cela va vous coûter. Vous réservez, le chauffeur vient vous chercher à domicile et vous amène par exemple à votre rendez-vous. Il est conseillé de réserver si possible plusieurs jours à l'avance pour des rendez-vous à heure précise.



■ Attention aux chutes

L'atelier prévention des chutes a eu un tel succès en 2010 qu'il est reconduit en 2011. Pour y participer, inscrivez-vous au CCAS, les cours débutent en avril

■ Les séniors en mouvement



Le CCAS continue sa politique pour les SÉNIORS (personnes de plus de 60 ans).

Les animations orchestrées par Vincent Terret le lundi ont de plus en plus de succès :

Ateliers mémoires, mots croisés, sortie à Bordeaux, spectacles....

Ne ratez pas le train des animations, même si vous

avez manqué le départ, vous pouvez le prendre en marche. !!

Pour se faire, appeler le CCAS pour vous renseigner et/ou vous inscrire.



■ Cours d'occitan

La mairie vous propose avec l'IEO 33 des cours d'occitan. Venez découvrir ou perfectionner votre patois médoquin tous les vendredis de 16h00 à 17h30 salle Vignes-Oudides.

Renseignements sur place pendant les heures de cours ou à l'accueil de la mairie.



■ le service civique : jeunes et associations, ça peut vous intéresser

Le Service Civique est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent s'engager. Il n'y a pas de conditions de diplôme.

Une mission de Service Civique dure de 6 à 12 mois et peut être réalisée auprès d'une association, d'une fondation, d'une organisation non gouvernementale à but non lucratif, ou auprès d'un organisme public : collectivités locales (régions, départements, communes), établissements publics ou administrations de l'Etat. Une indemnité de 442,11 € nets/mois est directement versée au volontaire par l'Etat, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. De plus, la structure d'accueil verse au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 100,46 €, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports.

Le bénéfice de l'aide au logement est conservé pendant le Service Civique. En outre, les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale in-égrale.

Pour des renseignements complets, consultez le site internet : www.service-public.gouv.fr



■ Le bridge club lesparrain

accueille tous les joueurs, débutants ou chevronnés, tous les jeudis de 14h15 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint Trélody, pour participer à ses tournois.

Tarifs :

Adhésion au club : 20 €

Licence Fédération Française de Bridge : 23 €

Inscription au tournoi : 2,5 €

Contacts :

Claire JUGLA : 05 56 59 96 29 - 06 26 69 98 32



Josiane FLAMAND :

05 56 41 03 83

06 78 60 49 06

Cours gratuits tous les samedis de 10 H à 12 H.

Contact : Luc DEHON :

06 81 31 44 76

Le Bridge club lesparrain a participé au Téléthon 2010, la participation au tournoi du 2 décembre fut entièrement versée à l'organisation.



■ Panneaux d'affichage associatif :

Les services techniques effectueront le nettoyage complet des panneaux d'affichage associatifs tous les 1ers lundis de chaque mois.



■ Quelques photos pour illustrer les travaux de fin d'année 2010...



Le kiosque



Parking Vignes Ouides



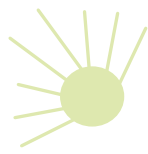
Rue Pasteur



Rue de l'église



Rampe d'accessibilité de l'espace F. Mitterrand



Rue Jean-Jacques Rousseau : concertation avant travaux

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement, la municipalité a souhaité engager en 2011 d'importants travaux dans la rue Jean-Jacques Rousseau. Ils doivent porter sur l'extension du réseau d'assainissement collectif, la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable et l'enfouissement des réseaux aériens (EDF, France télécom...).

Au préalable, les élus lesparrains ont souhaité réunir les représentants des commerçants et artisans de Lesparre avec pour seul mot d'ordre « concertation ». Une rencontre a donc été organisée en mairie le 27 janvier, avec l'Association des commerçants et artisans lesparrains, le Club des Entrepreneurs. L'association Dyna Médoc était excusée.

La présentation technique des travaux a servi de préambule à cette réunion. La durée du chantier est estimée à 4 mois. La rue sera ouverte par une tranchée d'environ 2,5 mètres de large. Pour limiter l'impact sur l'activité économique du quartier, les travaux seront réalisés en 4 tranches. Ils débiteront de la place Gambetta jusqu'à la rue du palais de justice. La seconde tranche partira de la rue du palais de justice pour s'arrêter à la rue de l'Eglise. La 3ème ira de la rue de l'Eglise à la place Foch. La 4ème tranche concernera le secteur de la place Foch.

Sur chaque tranche, il n'y a que la partie de la rue concernée qui sera fermée à la circulation. Ainsi, par exemple, lors des travaux entre la place Gambetta et la rue du Palais de Justice, la partie entre la place Foch et la rue du Palais de Justice restera ouverte aux véhicules et, le cas échéant, au stationnement. A cet effet, des sens de circulation temporaires seront mis en place. Tous les commerces de la rue resteront accessibles aux piétons, quelle que soit la tranche en cours.

Le début des travaux est programmé pour septembre 2011.

A la demande des représentants des commerçants et artisans, le mois d'août a été écarté.

De même, les associations ont tenu à ce qu'une interruption du chantier intervienne lors des fêtes de fin d'année, du 1^{er} décembre au 15 janvier environ.



Lesparre 2020...ça commence demain !

La réunion qui s'est tenue à la salle des fêtes de Saint-Trélody le 17 janvier marque le point de départ du grand projet de **renovation urbaine voulue par la municipalité**.

A l'invitation du maire, Bernard Guiraud, et en présence de Monsieur le Sous-préfet, du Conseiller Régional, du Conseiller Général et des Chambres Consulaires, les commerçants et artisans de la commune ont assisté à la présentation du dispositif F.I.S.A.C (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) et de l'O.U.C (Opération Urbaine Collective).

Pour Lesparre, le F.I.S.A.C et l'O.U.C doivent répondre à un important challenge :

Favoriser la création, le développement et la modernisation des activités économiques de proximité. Valoriser et dynamiser le centre ville, y compris le quartier de Saint-Trélody.

Le FISAC est une participation financière de l'Etat, sous forme de subventions.

Les aides sont versées à la commune et aux entreprises. Elles ont pour objectif de permettre la mise en oeuvre de l'Opération Urbaine Collective.

L'O.U.C englobera plusieurs actions qui porteront sur les aménagements urbains, la création de parkings, la mise aux normes « accessibilité » des magasins et des locaux, la modernisation des vitrines, la réhabilitation des anciens « fonds », la signalétique...

Les actions concerneront également la promotion, la communication et l'animation.

Pour la conduite de cette opération et du projet «Lesparre 2020», la commune bénéficiera de l'appui d'un Chargé de mission. Le recrutement est en cours. Sa rémunération sera prise en charge, en partie, par l'Etat.

Afin de définir précisément le contenu de l'O.U.C, une étude préalable va être lancée courant mars. Elle se décomposera en 2 phases. L'établissement d'un diagnostic faisant ressortir les problématiques et les enjeux pour le commerce et l'artisanat de proximité puis l'identification des actions à engager. Il est à noter que cette étude portera également sur le commerce ambulant (les 2 marchés hebdomadaires et la foire mensuelle).

À n'en pas douter, grâce notamment aux fonds qu'elle va mobiliser, l'Opération Urbaine Collective va contribuer fortement au futur du centre ville de Lesparre.



■ Distribution des sacs compostables

Les sacs compostables seront à votre disposition dans votre mairie à partir du 16 février.

Les ménages se verront remettre leur stock annuel de sacs : 6 rouleaux de sacs par an et par foyer.

■ Pensez au covoiturage !

Afin de permettre aux personnes qui doivent effectuer le même trajet de se rencontrer, la mairie se propose de centraliser un fichier des usagers potentiels du service. Vous avez un véhicule et cherchez à rendre service, à rompre la monotonie de vos déplacements. Vous cherchez une alternative pour pallier le prix du carburant. Ou bien vous n'avez pas de véhicule et vous avez besoin de vous rendre à un rendez-vous, faire vos courses.

Il suffit de remplir une fiche d'inscription à l'accueil de la mairie où vous pourrez consulter les fiches d'autres personnes intéressées.



■ Mémento de la propreté

Il convient de rappeler que tout dépôt jeté ou déposé sur la voie publique est passible d'une contravention de 35 €, conformément à l'article R 632-1 du Code Pénal : « Dépôt ou abandon sur la voie publique d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets en vue de leur enlèvement par les service de collecte sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative. » Les policiers municipaux ont verbalisé en 2010 pas moins de 26 contraventions de ce type. De plus, le règlement de voirie de la ville, approuvé en Conseil Municipal le 26 juin 2009, prévoit dans l'article 2.1.7 pour la collecte des ordures ménagères : « Les bacs seront fermés et sortis soit la veille de la collecte au plus tôt à 18 heures et devront être remis impérativement le lendemain de la collecte à 9 heures. Il ne sera pas accepté de stockage permanent de poubelle sur les voies publiques et ses dépendances, sauf aménagement spécifique accordé par la mairie. »

■ Distribution des nouveaux bacs bio déchets

Le SMICOTOM a enregistré 8 000 demandes pour les nouveaux bacs bio déchets. Les livraisons sont en cours sur les 33 communes du Syndicat.

La livraison des nouveaux bacs bio déchets bat son plein. A ce jour, 6 000 bacs ont été livrés sur les 8 000 demandés par les ménages ; les autres devraient être livrés courant mars.

Ces bacs sont destinés à recevoir les épluchures, les restes de repas, le marc de café, les coquillages, les coquilles d'oeufs, les sachets de tisane, les mouchoirs en papier, le papier essuie-tout et enfin les déchets de jardin (tonte, feuilles mortes).

Ils sont livrés accompagnés d'un bio seau et de sacs compostables à déposer dans votre cuisine pour vous faciliter le tri.

Rappelons que le tri des bios déchets est le tri le plus écologique et le plus économique puisque sa valorisation est effectuée sur place par le biais d'un processus naturel.

Rien ne vous empêche également de vous faire votre propre compost dans un coin de votre jardin.

Vous n'avez que l'embarras du choix pour valoriser les bios déchets que vous produisez !



Collecte d'un bac bio déchets contenant des déchets verts et un sac compostable avec des épluchures et des restes de repas.

■ La taxe locale sur la publicité extérieure TLPE : déclaration avant le 1^{er} mars prochain

Tout exploitant de support publicitaire, d'enseigne ou de pré-enseigne visant à promouvoir son activité commerciale est redevable de cette taxe. La déclaration doit être effectuée chaque année avant le 1er mars dernier délai pour les supports existants au 1er janvier de l'année d'imposition.

Toutes les modalités d'application et de recouvrement sont précisées sur notre site internet www.mairie-lesparre.fr

■ La menace du frelon asiatique

Cette espèce est agressive avec l'homme : ses piqûres, très douloureuses peuvent entraîner l'hospitalisation d'urgence. La situation devient préoccupante également pour la filière apicole, puisque ces frelons s'attaquent directement aux abeilles, ainsi qu'à l'éco système. Depuis 2005, ce frelon venu d'Asie gagne du terrain dans le sud-ouest : tout le département est colonisé. Ses nids généralement sphériques vont de la taille d'un ballon de handball à celui d'un ballon de foot.

Ce frelon n'ayant aucun prédateur, la seule solution consiste à disposer des pièges de la mi-février à début mai (période correspondant à la ponte des reines). C'est un geste simple, citoyen et écologique.

Vous avez repéré un nid ?

Vous pouvez :

- appeler un désinsectiseur
- appeler le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles) qui enverra des bénévoles s'ils sont disponibles. (gdsa33.frelon@orange.fr)
- Dans tous les cas, informer votre mairie.

■ Comment fabriquer un piège à frelons

À partir d'une bouteille en plastique vide (2 litres) coupée au tiers supérieur dont la partie haute sera placée à l'envers et fixée par deux agrafes pour faire entonnoir. Au fond, on disposera une demi-canette de bière brune, ou une demi-canette de vin blanc ou un trait de sirop (cassis ou framboise).

Le piège peut être **suspendu à un arbre ou à un balcon et au soleil à une hauteur de 2 m environ**. Deux pièges par hectare suffisent.»



Sports

■ Un nouveau président pour le SAM Omnisports Lesparrain

Le 18 novembre dernier, le SAM Omnisports réuni en assemblée générale a procédé à l'élection de son nouveau bureau directeur. Christian SONNI a été élu président.

Commandant de sapeurs pompiers en retraite, la vie associative n'est pas une nouveauté pour lui, puisqu'ancien moniteur fédéral de ski, et président durant 20 ans de la section cycliste d'un club corporatif. Le SAM Omnisports, c'est à ce jour 1.658 adhérents et licenciés répartis en 21 sections : aikido - athlétisme - badminton - basket - cyclotourisme - football - force athlétique - gymnastique - handball - judo - karaté - natation - pétanque - plongée - tarot - tennis - tennis de table - tir - triathlon - twirling bâton - volleyball.



Les résultats obtenus par les athlètes sur les plans départemental, régional et national prouvent la qualité des compétiteurs, mais également des dirigeants et bénévoles qui s'investissent sans compter.

Christian SONNI

Vie municipale

■ Les employés de la mairie à l'honneur

Sur proposition de Monsieur le Maire, voici la liste des personnes qui ont reçu la médaille d'honneur départementale communale et régionale, à compter du 14 juillet 2010 :

Echelon VERMEIL :
Michèle SIMON, Odile THOMAS

Echelon ARGENT :
Sophie SOULES, Sophie TAMISIER,
Sylvie VERDU, Roland HIRTZ, Louis MONTARGES, Frédéric PELISSIER,
Pascal POITOU, Michel QUILLAUD,
Patrick THOMAS.



■ Groupe « Lesparre Coeur Médoc – Avec Vous »

Permettez-nous, tout d'abord, de vous présenter nos vœux pour 2011 : santé, bonheur et succès de vos projets de vie, ceci dans un monde apaisé, plus juste, plus solidaire et plus tolérant.

A mi-mandat, formulons ensemble des souhaits, pour notre Ville. Dégageons quelques pistes de progrès pour améliorer notre cadre de vie et rendre la Commune plus attractive. Pour nous, mieux vivre à Lesparre, implique en priorité : 1) de disposer rapidement d'un projet de Ville structurant, englobant les 10/15 prochaines années. 2) d'attirer de nouveaux entrants à Lesparre avec la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme et la Réhabilitation du Centre Ville. La rénovation de la Rue J.J.Rousseau en est le premier acte, qui doit s'inscrire dans ce PLU, toujours à finaliser. Le coup d'envoi a été donné lundi 17 janvier. 3) d'accentuer nos efforts pour attirer des Entreprises et développer l'Emploi, ce qui permettrait à nos jeunes de se former et de s'épanouir professionnellement, sans avoir à « s'expatrier » systématiquement. Sur ce plan, la CDC « Cœur du Médoc », qui est en charge de la compétence Développement Economique parviendra-t-elle à obtenir des résultats probants ? L'éligibilité, ou pas, au Pôle d'Excellence

Rurale (PER), serait capital sur ce point précis. 4) de poursuivre l'aménagement de l'espace «Tour de l'Honneur / Abattoirs» pour que celui-ci concentre animation et attractivité, tant festive que culturelle, voire économique, de la Ville Capitale du Médoc. Ceci implique la rénovation des Ateliers Municipaux, « verrue » quelque peu insalubre, au centre d'un très bel espace naturel.

Ceci n'est ni exhaustif, ni une feuille de route, mais un échantillon de conditions indispensables à une transformation de notre Cité, si nous voulons l'inscrire définitivement dans la voie de la modernité, et assurer le redressement pérenne de son image. Sachez que nous appuierons cette légitime ambition, sans toutefois déroger à notre principe de vigilance.

**JC Laparlère,
Manuella Dubos,
Jean Cazaux :**
Conseillers Municipaux.

■ La voix de la gauche

UN EURO dépensé, un EURO justifié, c'est le souhait de tous les contribuables.

Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas même à Lesparre. Estimé à 11 000 euros par le Service des domaines, il a été décidé en conseil municipal du 16 décembre 2010 d'acquérir les parcelles n°s BR 181 et 89 d'une superficie totale de 464 m2 flanquées de deux bâtiments vétustes jouxtant la Tour la Tour de l'Honneur pour un montant de 50 000 euros

(Somme demandée par les propriétaires) soit 39 000 euros de plus que l'estimation des domaines.

Si l'on ajoute à ces 50 000 euros les honoraires du notaire, le montant de la dépense pour la démolition des bâtiments, cela augmente de façon exorbitante le prix du m2 de cette parcelle de 464 m2 à engazonner.

Les outils administratifs et juridiques existent pour acquérir ces parcelles à moindre coût, car en effet, celles-ci sont classées au plan d'occupation des sols dans le périmètre de l'emplacement réservé n° 31 pour la création d'un espace vert aux abords du monument.

Une procédure d'expropriation eût été plus judicieuse et moins onéreuse, certes plus longue mais sommes nous si pressés pour gaspiller ainsi les deniers des contribuables ?

Monsieur le Maire a affirmé lors de ses vœux présentés le vendredi 7 janvier 2011 à l'Espace François Mitterrand sa volonté d'une gestion budgétaire maîtrisant très rigoureusement les dépenses, visiblement c'est mal parti... en espérant qu'il ne s'agisse pas là de la partie visible de l'iceberg auquel cas les Lesparrais pourraient avoir un réveil difficile.

« LES BEAUX DISCOURS N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES ECOUTENT »

MEILLEURS VOEUX A TOUTES ET A TOUS

**Danielle Bolleau : Parti Socialiste
Nicole Doursenot-Mouton : Parti de Gauche
Serge Borghesi : Parti Communiste**

■ Groupe union Lesparre – Médoc 2011 : année charnière

La nouvelle année qui commence marque la mi-temps de la mandature de la majorité municipale élue en 2008. Après trois années de tâtonnements légitimes caractérisées par des travaux qui, pour la plupart, s'inscrivaient dans la poursuite des réalisations initiées par la municipalité précédente, l'heure est maintenant venue pour la nouvelle équipe de lancer ses propres grands projets structurants ; ils sont nombreux, les idées, les réflexions, les études foisonnent tous azimuts, au point que l'on peut- on doit- s'interroger sur leur faisabilité immédiate. L'exercice sera délicat, crise économique oblige, car il n'est pas pensable d'envisager une augmentation d'une fiscalité locale déjà lourde; il nécessitera donc inévitablement de définir des PRIORITES, d'ETALER les programmes dans le temps, voire de réduire provisoirement les ambitions.

Car ce que les Lesparrais attendent- la PRIORITE des PRIORITES- pour eux c'est une REMISE en ETAT d'un existant souvent dégradé, source de dangers potentiels et qui ternit l'image de leur

Cité : déjections de pigeons aux abords des églises, voiries et trottoirs défoncés, évacuation défectueuse des eaux pluviales, etc... Il est indispensable d'y remédier de toute URGENCE si, comme elle le souhaite, la municipalité veut favoriser le développement de l'activité économique en centre-ville.

Enfin, après avoir rénové le bâtiment de l'Hôtel de Ville, il serait temps que son fronton arbore maintenant, comme dans toutes les communes françaises, les symboles affirmant notre appartenance à la République Française et à l'Europe : notre devise nationale LIBERTE EGALITE FRATERNITE et les drapeaux de la Nation et de l'Europe.

Très bonne et heureuse année à toutes les Lesparraïnes et tous les Lesparrais.

Alain Jeantet
Conseiller municipal



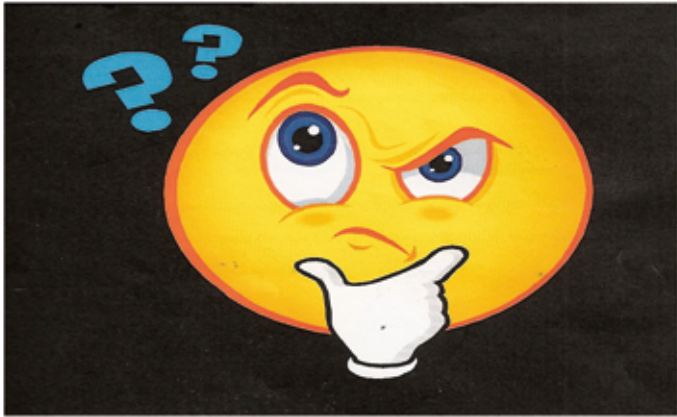
Saison culturelle

→ Théâtre

LE CENTRE CULTUREL DE LESPARRÉ et
LES DROLES DE COMÉDIENS présentent :

PAS CELUI QU'ON CROIT

Comédie Policière d'Eric BEAUVILLAIN



Quelqu'un va mourir ici ce soir ! Mais qui ? Comment ?
Par qui ? avec un policier sérieux qui tente de comprendre
tout à tout et un policier idiot qui ne comprend rien à rien.

Mise en scène : Moussa OUDJANI - Décors : Bernard CORDIER
Sonorisation : Benoît TISSIER - Régie son : Gratianna BICHARD
Régie Lumière : Sébastien TOUZET

SAMEDI 12 FEVRIER

20h30 - Esp.F.Mitterrand - LESPARRÉ
Entrée : 10 € / 8 € adh. - Durée : 2h00

POINTS DE VENTE : ROSANNE - OFFICE DE TOURISME
CENTRE CULTUREL LESPARRÉ

RENSEIGNEMENTS : 05 56 41 13 33 - Licence : n°3-1024864

Agenda des animations pour les seniors

→ Février

Lundi 21 à 14h30
Mots croisés « Géants »
à la maison de retraite
Saint-Léonard

Lundi 28 à 14h30
Jeu mémoire à la maison
de retraite *Saint-Léonard*

→ Mars

Lundi 7 à 11h00
Sortie en bus sur *Bordeaux*
Départ de la RPA Louise Michel

Lundi 14 à 14h30
Loto à la maison de retraite
Saint-Léonard

Lundi 21 à 14h30
Jeu mémoire à la maison de re-
traite *Saint-Léonard*

Lundi 28 à 14h30
Jeux de société (belote)
à la maison de retraite
Saint-Léonard

→ Avril

Lundi 4 à 14h30
Mots croisés « géants »
à *Saint-Léonard*

Lundi 11 à 14h30
Atelier peinture « Bus »
(préparation journée
intergénérationnelle)

Lundi 18 à 11h30
Sortie au restaurant « Le Canoë »
(au port de Goulée)
Transport en bus assuré par la
municipalité gratuitement

Participez au carnaval

SAMEDI 19 MARS 2011
Thème : les 5 continents
Défilé et animations diverses

Renseignements :
Centre culturel 05.56.41.13.33
ou centreculturellesparre@wanadoo.fr



OUVERTURE MARS 2011

Lundi 14h30/17h30
Mardi - Vendredi 9h30/12h30 - 14h/19h
Samedi 9h30/12h30

Vos conseillères
Véronique MAUGARD et Joëlle POIRIER

22, place Gambetta
LESPARRE
05 56 59 43 64

Frais de santé
UN VRAI
REMBOURSEMENT
c'est rassurant!



PAVILLON PRÉVOYANCE SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE
Ma mutuelle va plus loin
0 810 810 033 pavillon-prevoyance.fr

Pré approuvée par votre organisme de santé
L'assurance par le Code de la Mutualité en vertu de l'article L. 112-1 de la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 relative à la Sécurité Sociale et à l'Économie Sociale et Solidaire



CETTE EAU VIENT DE LA NATURE...



... MAIS PAS SEULEMENT.

Probable une haute qualité et accessible au plus grand nombre est un aspect essentiel de notre métier. Préserver les ressources, améliorer sans cesse la qualité des eaux des rivières, des lacs et du littoral l'est tout autant. Les eaux usées et pluviales sont elles collectées et épurées avant d'être restituées propres à la nature. Notre engagement: collaborer avec les collectivités à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

POUR L'EAU POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT
lyonnaise-des-eaux.fr



23 zone de Belloc - BP 54 - 33340 Lesparre-Médoc
Tél. : 05 56 41 06 07 - Fax : 05 56 41 25 13
conceptsfr@wanadoo.fr

MCA
Maisons de la Côte Atlantique
Constructeur Conseil



- > Maisons Traditionnelles
- > Constructions BBC
- > Maisons Bois
- > Financement personnalisé
- > Garanties

www.maisons-mca.com

Contactez notre équipe du Haut Médoc
LESPARRE : 3 place du maréchal Foch 05 56 41 08 21

QUINCAILLERIE
LEGO

DomPro

Des pros
équipent
les pros.

39 cours du Général de Gaulle
LESPARRE - MÉDOC
05 56 73 29 59

QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
FERS - FIOUL - GAZ



E. LECLERC à Lesparre

Ouverture de 8h30 à 19h30

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
RN. 215 33340 LESPARRE
05 56 73 25 00

Ouvert du lundi au samedi 8h30-19h30 et dimanche 8h30-12h

L'auto
E. LECLERC
05 56 73 27 90

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
RN. 215 - 33340 LESPARRE
Du Lundi au Jeudi :
8h30-12h30 // 14h-19h
Vendredi & Samedi : 8h30-19h NON STOP
Dimanche : 8h30-12h uniquement JARDI

brico
05 56 73 26 30
jardi
05 56 73 45 70

SPORT LOISIRS
E. LECLERC
05 56 41 19 00

CENTRE COMMERCIAL TERRE ROUGE
RN. 215 - 33340 LESPARRE
Du Lundi au Samedi :
9h-19h NON STOP

SPORT LOISIRS
E. LECLERC
05 56 41 62 20



Moins cher
sur
tout

E. LECLERC

notre objectif depuis toujours

SPORT LOISIRS
E. LECLERC



L'auto
E. LECLERC

brico
jardi

LESPARRE